

Le tissu productif aquitain à travers les nouvelles catégories d'entreprise

N° 207
AVRIL 2013

L'emploi aquitain du secteur marchand non agricole dépend de 175 000 entreprises, que leur siège social soit ou non en Aquitaine. Les microentreprises représentent 94 % de ces entreprises et 23 % des emplois. À l'autre bout de l'échelle, 201 grandes entreprises concentrent 27 % des emplois, principalement en Gironde et dans les Pyrénées-Atlantiques. Les petites et moyennes entreprises (PME) et les entreprises de taille intermédiaire (ETI) emploient l'autre moitié des salariés régionaux. Les microentreprises regroupent 40 % des emplois aquitains du secteur de la construction et les ETI contrôlent un tiers des emplois industriels aquitains. Les microentreprises et les PME dépendent peu de groupes étrangers.

Un nouveau décret a modifié la classification des entreprises en fonction de leur taille et selon une approche plus économique que juridique (cf. *encadré*). Elles forment quatre groupes : les microentreprises, les petites et moyennes entreprises (PME), les entreprises de taille intermédiaire (ETI) et les grandes entreprises.

Dans cette approche, en 2010, les 600 000 emplois salariés aquitains (en équivalent temps plein) du secteur marchand non agricole (hors intérimaires) dépendent de 175 000 entreprises, que leur siège soit ou non en Aquitaine ; dans la suite, elles seront dénommées "entreprises implantées en Aquitaine". Parmi elles, les microentreprises sont prépondérantes avec 94 % de l'ensemble ; elles regroupent 138 000 emplois aquitains. À l'opposé, les grandes entreprises sont peu nombreuses, mais leur poids économique est très important au regard des 160 000 emplois régionaux qu'elles recouvrent. Entre ces deux types d'entreprise, existent les PME et les ETI qui se partagent les 300 000 autres salariés régionaux.

La construction, un secteur privilégié des microentreprises

L'emploi du secteur commerce-transport-hébergement-restauration se répartit dans les quatre types d'entreprise. Dans l'industrie, l'emploi est essentiellement partagé entre les ETI, les PME et les grandes entreprises (cf. *graphique 1*).

Dans la construction et les autres services, les emplois sont très concentrés dans les microentreprises et les PME. La microentreprise est une spécificité de la construction, notamment en Aquitaine, puisque 40 % des salariés aquitains de ce secteur dépendent de ce type d'entreprise (36 % en France). L'activité immobilière est également très liée aux microentreprises qui regroupent 36 % des emplois

9 200 établissements dans la région dépendent de 201 grandes entreprises

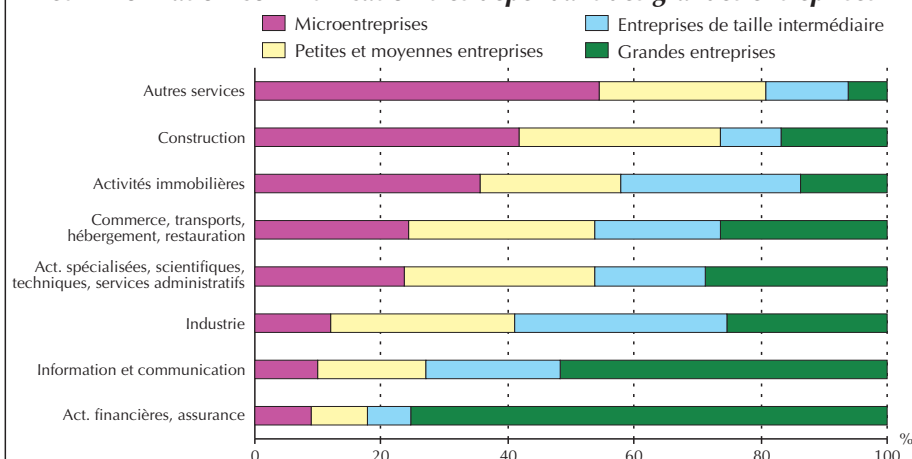
	Micro-entreprises	Petites et moyennes entreprises	Entreprises de taille intermédiaire	Grandes entreprises	Ensemble
Entreprises	165 387	8 494	1 401	201	175 483
Établissements	178 822	16 164	8 102	9 187	212 275

Nombre d'entreprises et d'établissements implantés en Aquitaine par type d'entreprise

Sources : Insee, É sane, Lifi et Clap 2010

Champ : entreprises marchandes hors agriculture, hors intérimaires

L'emploi aquitain dans les activités financières et l'information-communication très dépendant des grandes entreprises



Structure de l'emploi salarié aquitain de chaque secteur selon le type d'entreprise

Sources : Insee, É sane, Lifi et Clap 2010

Champ : entreprises marchandes hors agriculture, hors intérimaires

Graphique 1

aquitains de ce secteur (28 % en France).

L'emploi des activités financières est fortement concentré dans les grandes entreprises qui regroupent 75 % des emplois du secteur. C'est aussi le cas pour les activités d'information-communication, dans une moindre proportion (52 %), supérieure toutefois à la moyenne nationale (43 %).

La très grande majorité : les microentreprises

Les 165 000 microentreprises concernées sont presque toutes mono-régionales car elles emploient 138 000 salariés en Aquitaine et

seulement 3 500 dans les autres régions. Elles contribuent à hauteur de 23 % de l'emploi régional du secteur marchand non agricole, avec quelques disparités départementales : de 20 % en Gironde à 29 % en Dordogne et environ 25 % dans les autres.

Quatre secteurs d'activité aquitains regroupent 89 % des emplois de ces microentreprises : en premier lieu le commerce-transports-hébergement-restauration (42 % de leurs emplois), la construction (22 %), les activités spécialisées, scientifiques, techniques, services administratifs (13 %) et l'industrie (12 %) (cf. graphique 2).

Ces microentreprises sont à 99,9 % indépendantes ou contrôlées par un groupe français.

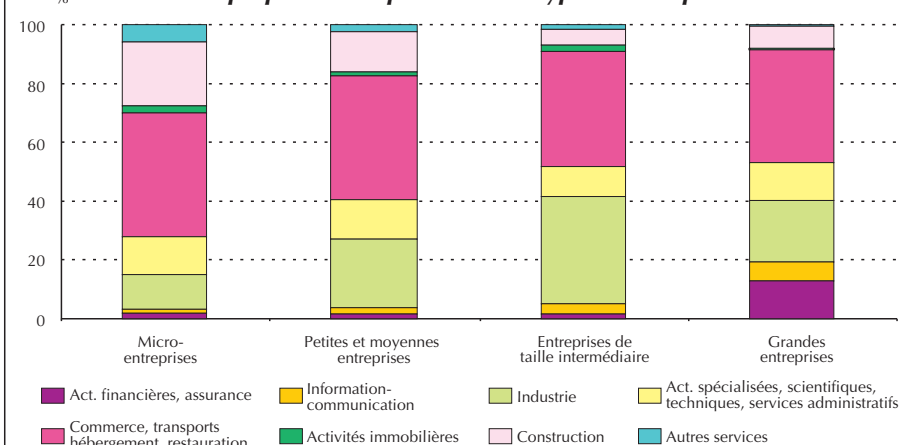
Plus du quart des emplois aquitains dans les grandes entreprises

En Aquitaine, 9 200 établissements et 27 % de l'emploi du secteur marchand non agricole sont contrôlés par les 201 grandes entreprises. Au niveau France hors Île-de-France, 28 % de l'emploi est également rattaché à de grandes entreprises.

En général, les grandes entreprises s'implantent dans les grandes agglomérations, pour bénéficier de marchés de grande taille, de services et d'infrastructures adaptés, pour faciliter le recrutement de leur personnel ou conforter l'image de leur siège social. Dès lors, les deux départements aquitains où l'emploi et la population sont les plus importants (Gironde et Pyrénées-Atlantiques) concentrent 80 % des emplois régionaux liés à ce type d'entreprise.

Le poids relatif des grandes entreprises dans l'emploi départemental s'en ressent : en Gironde, 33 % des emplois du département relèvent des grandes entreprises. Dans les Pyrénées-Atlantiques, cette proportion atteint 28 % contre 17 % à 18 % dans les autres départements. En Gironde, les grandes entreprises couvrent l'ensemble des secteurs d'activité, profitant des atouts de Bordeaux (accessibilité, nombreux clients potentiels, main-d'œuvre abondante, image du chef-lieu de région...). Dans les Pyrénées-Atlantiques, elles relèvent surtout de l'industrie

Le secteur commerce-transports-hébergement-restauration est prépondérant pour tous les types d'entreprise



Structure de l'emploi salarié aquitain de chaque type d'entreprise selon les secteurs d'activité

Sources : Insee, É sane, Lifi et Clap 2010

Champ : entreprises marchandes hors agriculture, hors intérimaires

Graphique 2

Sources

Les résultats sont issus de trois sources :

- le dispositif **É sane** - Élaboration des statistiques annuelles d'entreprise - qui produit des statistiques structurelles d'entreprise sur les entreprises marchandes, à l'exception des exploitations agricoles, à partir de données administratives et d'enquêtes auprès d'un échantillon d'entreprises ;
- **Clap** - Connaissance locale de l'appareil productif - qui localise les effectifs salariés ;
- et le système d'information **Lifi** - Liaisons financières - qui identifie les groupes de sociétés opérant en France et détermine leur contour.

manufacturière, avec Arkema dans la chimie et Safran-Turboméca dans le matériel de transport.

L'emploi des grandes entreprises implantées en Aquitaine est concentré dans le commerce (38 % de leurs emplois), l'industrie (21 %) et les activités financières et d'assurance (13 %).

Définitions

La nouvelle définition de l'entreprise issue du décret n°2008-1354, pris en application de la loi de modernisation de l'économie, dépasse l'approche juridique de l'entreprise au profit d'une approche économique. Désormais l'entreprise cesse d'être assimilée à l'unité légale. Elle est définie comme "la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes". Ainsi, on peut avoir une filiale dédiée à la fabrication de biens et une autre dédiée à leur commercialisation ; ces deux unités légales, filiales d'un même groupe, doivent être réunies (combinées) pour constituer une entreprise au sens économique du terme. Dans cette étude, un groupe de sociétés est systématiquement considéré comme une entreprise. Ceci constitue une approximation en particulier pour les plus grands groupes. Des travaux de **profilage** sont en cours pour identifier les entreprises des groupes.

De plus, le décret définit quatre catégories de taille d'entreprise :

- les **microentreprises** occupent moins de 10 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros ;
- les **petites et moyennes entreprises** (PME) occupent moins de 250 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros. Dans l'étude, on entend par PME, les PME hors microentreprises, même si ces dernières sont, par définition, des PME ;
- les **entreprises de taille intermédiaire** (ETI) n'appartiennent pas à la catégorie des PME, occupent moins de 5 000 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 milliard d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros ;
- les **grandes entreprises** sont les entreprises non classées dans les catégories précédentes.

Une entreprise est affectée à une catégorie selon son activité sur le territoire français, y compris pour les groupes internationaux.

L'**effectif des entreprises** considéré ici est l'effectif salarié hors intérimaires en 2010. Il est exprimé en équivalent temps plein (ETP) : les postes à temps partiel sont pris en compte au prorata de leur volume horaire de travail rapporté à celui d'un poste à temps complet. Ils sont localisés précisément dans chaque établissement des entreprises, ce qui permet une analyse géographique du tissu productif. L'activité principale est également celle de l'établissement.

Parmi ces 201 grandes entreprises, environ 140 sont indépendantes ou contrôlées par une tête de groupe française ; elles emploient 144 000 salariés dans la région et 3,4 millions en France. Les 60 entreprises contrôlées par un groupe étranger mobilisent 16 000 salariés en Aquitaine et environ 500 000 en France.

Les entreprises de taille intermédiaire, en particulier dans la filière agroalimentaire

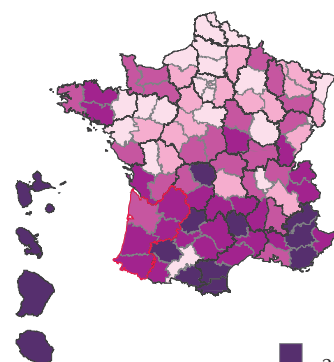
En Aquitaine, 8 100 établissements et 126 000 salariés du secteur marchand non agricole sont contrôlés par les 1 400 entreprises de taille

intermédiaire (ETI). Ces ETI concentrent ainsi 21 % des emplois aquitains. Au niveau national, l'ensemble des ETI concourent à 22 % de l'emploi salarié.

Cette contribution varie de 18 % dans les Pyrénées-Atlantiques à 26 % dans les Landes. Cela s'explique par l'importance de l'industrie dans l'emploi landais, notamment les filières agroalimentaires avec en particulier la coopérative agricole Maisadour.

Les ETI implantées en Aquitaine sont davantage tournées vers le secteur commerce-transport-hébergement-restauration. Ce dernier regroupe 39 % de l'emploi des entreprises de taille intermédiaire,

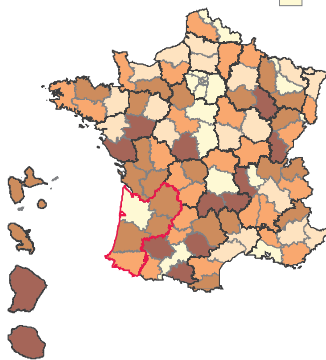
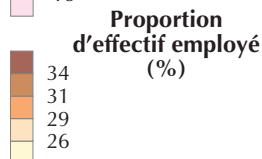
Les microentreprises sont bien implantées dans tous les départements de la région



Microentreprises

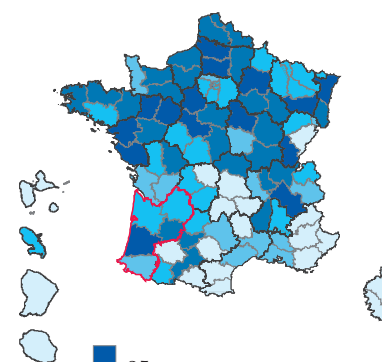


Petites et moyennes entreprises



L'importance des PME est moindre dans les départements les plus peuplés

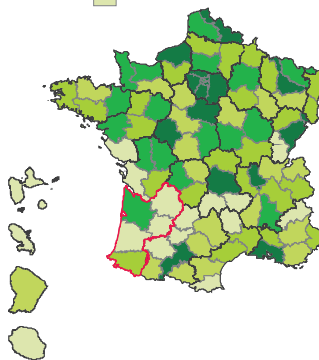
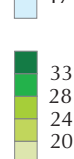
L'emploi dans les Landes est marqué par l'importance des ETI



Entreprises de taille intermédiaire



Grandes entreprises



Le poids des grandes entreprises est très variable dans le Sud-Ouest

Part des effectifs employés par les différents types d'entreprise

Sources : Insee, Ésane, Lifi et Clap 2010

Champ : entreprises marchandes hors agriculture, hors intérimaires

© IGN, Insee 2013

Les ETI sont très présentes en Gironde

Unité : salarié en équivalent temps plein

	Micro- entreprises	Petites et moyennes entreprises	Entreprises de taille intermédiaire	Grandes entreprises	Effectif total
Dordogne	17 900	19 700	13 100	11 200	61 800
Gironde	58 900	75 400	61 700	94 400	290 400
Landes	16 700	21 400	16 800	10 900	65 700
Lot-et-Garonne	13 700	17 500	11 800	9 300	52 300
Pyrénées-Atlantiques	30 700	36 900	22 700	34 700	125 000
Aquitaine	137 900	170 900	126 100	160 500	595 200

Nombre d'emplois salariés aquitains par département et type d'entreprise

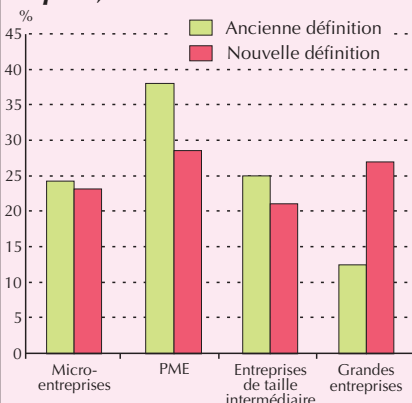
Sources : Insee, É sane, Lifi et Clap 2010

Champ : entreprises marchandes hors agriculture, hors intérimaires

L'emploi renforcé dans les grandes entreprises

Selon l'ancienne approche, prenant en compte les unités légales et leurs seuls effectifs, les grandes entreprises emploient 15 % des salariés en France. Selon cette nouvelle approche, leur poids est de quasiment un tiers. En Aquitaine, leur poids en termes d'emplois augmente fortement, passant de 13 % à 27 %. À l'opposé, le poids des PME se réduit de 9 points. Cette évolution est comparable à celle observée pour l'ensemble de la France.

Une distribution différente des emplois, avec la nouvelle définition



Répartition de l'emploi salarié aquitain par type d'entreprise selon les définitions de l'entreprise

Sources : Insee, É sane, Lifi et Clap 2010

Champ : entreprises marchandes hors agriculture, hors intérimaires

sensiblement plus qu'au niveau national (33 %). C'est aussi dans les ETI que la part de l'emploi industriel est la plus forte (36 %).

Le contrôle par des groupes étrangers est plus fort pour les ETI que pour les autres types d'entreprise. Parmi les ETI implantées en Aquitaine, 400 sont contrôlées par un groupe étranger et regroupent 23 % des emplois régionaux. Toutefois, l'influence des groupes étrangers sur les ETI est moindre en Aquitaine que dans le reste de la France où 31 % des emplois des ETI en dépendent.

Les PME peu contrôlées par des groupes étrangers

Les 8 500 petites et moyennes entreprises (PME) implantées en Aquitaine emploient 171 000 salariés aquitains et 290 000 au total. En moyenne, ces entreprises contrôlent environ 2 établissements dans la région. En Aquitaine, 29 % des emplois relèvent de ces

PME ; c'est en Gironde que cette proportion est la plus faible (26 %).

Les PME implantées en Aquitaine sont davantage tournées vers le secteur commerce-transport-hébergement-restauration. Ce dernier regroupe 42 % de leurs emplois, sensiblement plus qu'au niveau national (36 %). Les activités de construction sont aussi plus fréquentes que dans les grandes entreprises et les entreprises de taille intermédiaire. Le profil sectoriel de l'emploi des PME est très proche de celui de l'ensemble des emplois, tous types d'entreprise confondus.

Les PME sont presque exclusivement indépendantes ou contrôlées par un groupe français, puisque seulement 3 % des établissements et de l'emploi dépendent de groupes étrangers.

Stéphane LEVASSEUR

POUR EN SAVOIR PLUS ...

• **Décret n°2008-1354 du 18 décembre 2008 relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique**
Journal officiel-20 décembre 2008

• **"Les grandes entreprises pèsent plus dans le Nord et les petites dans le Sud"**
Insee Première, n° 1440-avril 2013

• **"Un tissu productif plus concentré qu'il ne semblait"**
Insee Première, n° 1399-mars 2012

• **"Quatre nouvelles catégories d'entreprise - Une meilleure vision du tissu productif"**
Insee Première, n° 1321-novembre 2010